

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		

L'an deux mille vingt-quatre

Le 11 mars

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 29 février 2024

Date d'affichage 29 février 2024

Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 24
Votants 29

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie LEPESQUEUX, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Clément HUYGHE, Christophe MOUCHEL, Lydie WEISS, Justine PREVEL-LAVERGNE, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicolle ANTHORE, Christophe HEBERT, Sébastien LAGALLE, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Allan BERTU et Cédric EVANO formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Pascal ESNOUF, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Inès TOROND-MOYA, Virginie DALY et Aurélie TRAORE avaient respectivement donné pouvoir à : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Elodie LEPESQUEUX, Mohamed MAÂCHE et Jean-Paul GAUCHARD.

Absents excusés : Pascal ESNOUF, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Inès TOROND-MOYA, Virginie DALY, Nadège GRUDE, Ayhan AYDAR, Nadia DAMART, Marc DURAN et Aurélie TRAORE.

Secrétaire de séance : Aminthe RENOUF et Jean-Paul GAUCHARD.

N° 2024-024 – GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC CAEN LA MER – MARCHE DIAGNOSTICS TECHNIQUES ET ANALYSES SUR LE PATRIMOINE

Dans le but d'obtenir une meilleure coordination administrative et technique, de réduire les coûts procéduraux, tout en mutualisant la procédure de consultation, il a été décidé de constituer des groupements de commandes permanents entre la Communauté Urbaine Caen la mer, des communes, des CCAS et des syndicats intercommunaux situés sur le territoire communautaire en vue de la passation de marchés publics de prestations dans le domaine des bâtiments et équipements, ainsi que dans celui des technologies de l'information et de la communication.

La convention prévoit que, préalablement au lancement de chaque consultation, les membres du groupement qui souhaitent y participer doivent adopter une délibération définissant la nature et l'étendue et leur besoin, actant ainsi leur participation au marché/accord-cadre concerné.

Dans ce cadre, il est proposé au conseil municipal de participer au marché relatif à des prestations en matière de diagnostics techniques comprenant :

- Le repérage amiante avant démolition ou travaux (Diagnostic Amiante avant Travaux D.A.T) ;
- Le repérage amiante en vue de l'établissement d'un constat pour vente ou pour la constitution d'un dossier technique amiante (D.T.A) ;
- Le constat de risques d'exposition au plomb ;
- Le diagnostic de performance énergétique (D.P.E) ;
- Le diagnostic gaz ;
- Le diagnostic électrique.

Le présent marché prévoit également des prestations en matière d'analyses et de mesurages comprenant :

- L'identification de l'amiante dans les matériaux pour la constitution d'un D.T.A ou d'un D.A.T ;
- La réalisation de mesures d'empoussièrement en fibre d'amiante afin d'n détecter l'éventuelle présence dans l'air ;
- Le contrôle visuel à la suite de travaux de retrait ;
- L'analyse de bitume routier.

Le marché a pour objet de procéder à des diagnostics techniques et à des analyses sur le patrimoine selon les fréquences prévues par les réglementations en vigueur.

Le marché durera un an à compter du 1^{er} janvier 2025 et sera renouvelable trois fois, sans qu'il puisse dépasser le 31 décembre 2028.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU le courriel de la Communauté Urbaine Caen la mer concernant la relance des marchés relatifs aux groupements de commandes mis en place par Caen la mer et qui arrivent à échéance au 31 décembre 2024 ;

VU la délibération n°2017-116 en date du 18 décembre 2017 approuvant l'adhésion à la convention générale de groupement de commandes « Bâtiments et Equipements » ;

VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 7 mars 2024 ;

CONSIDERANT l'intérêt de mettre en œuvre un groupement de commandes « Bâtiments et Equipements » par la Communauté Urbaine et différentes communes, CCAS et syndicats intercommunaux de son territoire ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

DECIDE de participer au marché/accord-cadre mentionné ci-dessous dans le cadre du groupement de commandes proposé par Caen la mer :

Diagnostics techniques et analyses sur le patrimoine

ACTE que la participation à la consultation engage la commune à exécuter le marché correspondant avec la ou les entreprises retenues.

APPROUVE l'expression des besoins de la commune annexée à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

I/s, le 11 mars 2024

Le Maire,



Michel PATARD-LEGENDRE

Rendue exécutoire le : 13 mars 2024

Affichée le : 13 mars 2024

Acte classé

2024-024

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	AR reçu	> Classé <

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-03-13T14-37-59.00 (MI251587015)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20240313-2024-024-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Groupement de commandes avec Caen la mer - marchés agricoles techniques et analyses sur le patrimoine

Date de décision : 13/03/2024



Nature de l'acte : Délibération

 Matière de l'acte : 1. Commande Publique
 1.1. Marchés publics
 1.1.3. Groupement de commande

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2024-024.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

[6a.annexe Groupement de commande CLM.PDF](#) Type PJ : 21_DO - Document d'orientation et d'objectif
[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Annuler

Préparé

Date 13/03/24 à 14:37

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 13/03/24 à 14:37

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 13/03/24 à 14:44

Classé

Date 13/03/24 à 14:46

Par [LELONG EMILIE](#)

COMMUNE DE IFS –MONTANT MAXI
ANNUEL ESTIME : 1500 TTC

Référent technique

Nom	Téléphone	Courriel
Michael SIMMONEAU	0685705974	departement.patrimoine@ville-ifs.fr

Référent administratif

Nom	Téléphone	Courriel
Salomé DE FILIPPIS	0231840528	Assistante.pcvue@ville-ifs.fr

Accès aux sites

	Nom	N° Téléphone	Adresse	Courriel
Récupération des clés auprès de	Accueil	0231352727	Esplanade François Mitterrand 14123 Ifs	accueil@ville-ifs.fr

Estimation des prestations

Nature des prestations	Nombre annuel estimé
Le repérage amiante avant démolition ou travaux	1
Le repérage amiante en vue de l'établissement d'un constat pour vente ou pour la constitution d'un dossier technique amiante (DTA)	1
Le constat de risques d'exposition au plomb	1
Le diagnostic de performance énergétique (DPE)	1
Le diagnostic Gaz	1
Le diagnostic Electrique	1
L'identification de l'amiante dans les matériaux pour la constitution d'un D.T.A. ou d'un D.A.T	1
La réalisation de mesures d'empoussièrement en fibre d'amiante afin d'en détecter l'éventuelle présence dans l'air	1
Le contrôle visuel suite aux travaux de retrait	1
L'analyse de bitume routier	1
L'identification de l'amiante dans les matériaux pour la constitution d'un D.T.A. ou d'un D.A.T	1

La réalisation de mesures d'empoussièrement en fibre d'amiante afin d'en détecter l'éventuelle présence dans l'air	1
Le contrôle visuel suite aux travaux de retrait	1
L'analyse de bitumes routier.	1